

efficaces pour vous aider ?

F. D. : Non.

T. B. : Avez-vous de bonnes relations avec les forces de l'ordre dans vos actions ?

F. D. : Oui, après avoir fait « mes preuves » auprès de certaines.

T. B. : Vous n'hésitez pas à porter plainte contre les auteurs de maltraitance. Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela est important ?

F. D. : C'est très important, car tout acte de maltraitance sur autrui doit être puni !!

T. B. : Quel regard portez-vous sur la maltraitance animale dans nos campagnes ?

F. D. : L'animal est considéré comme une marchandise ! En plus, depuis que

l'État donne des primes aux éleveurs, les animaux sont encore moins soignés et considérés !!!

T. B. : Accueillez-vous toutes les espèces animales ?

F. D. : Oui.

T. B. : Combien d'animaux avez-vous accueillis à ce jour ?

F. D. : Alors là ?! Je peux vous dire que nous avons en ce moment 15 équidés, 40 chèvres et moutons, 30 chats, 10 chiens, 2 lamas, 1 vache, des poules,

canards, pigeons et 1 truie de 300 kg !!!

T. B. : Avez-vous des candidats à l'adoption pour certains pensionnaires, et si oui comment procédez-vous ?

F. D. : Oui, nous plaçons des animaux en famille d'accueil, mais nous en restons propriétaires.

T. B. : Combien de plaintes aboutissent ? Et trouvez-vous les condamnations suffisantes ?

F. D. : La plupart des plaintes aboutissent, mais les condamnations sont très insuffisantes !!!

T. B. : Combien avez vous d'adhérents ?

F. D. : 200 environ.

T. B. : On se doute que les cotisations des adhérents ne suffisent pas à boucler le budget de l'association ni à vous attribuer un salaire, alors comment faites-vous pour trouver l'argent nécessaire ?

F. D. : Je ne suis pas salariée... mais bénévole, et nous payons beaucoup de choses avec notre argent. Mon mari et moi avons un salon de coiffure.

T. B. : Vous organisez chaque année des « portes ouvertes », en quoi consistent-elles ?

F. D. : Les portes ouvertes permettent à mes adhérents et aux amis des animaux de faire la connaissance de

nos protégés.

T. B. : Organisez-vous d'autres manifestations pour vos pensionnaires ?

F. D. : Oui, des soirées « cabaret », « défilé de mode », des ventes de peluches lors de manifestations...

T. B. : Lors des portes ouvertes, les visiteurs peuvent consommer des sandwiches végétariens; êtes-vous vous-même végétarienne et si oui depuis combien de temps ?

F. D. : Oui depuis cinq ans (sauf pour les coquillages).

T. B. : Denis est-il végétarien ?

F. D. : Oui (sauf pour les coquillages).

T. B. : Que pensez-vous du végétarisme dans la lutte pour le bien-être animal ?

F. D. : C'est la base de la protection animale ; tant que les gens mangeront des animaux, il y aura toujours de la maltraitance.

T. B. : Vous nous avez dit consommer de temps en temps quelques fruits de mer, pourquoi ?

F. D. : Pas tous les fruits de mer mais les coquillages, car je n'ai pas encore fait le pas, je les assimile à des végétaux (c'est pas gentil pour eux!!!).

T. B. : Vous m'avez dit être cohérente dans vos actes au point de n'utiliser que des produits ménagers ou cosmétiques non testés sur les animaux; envisagez-vous donc de ne plus consommer de fruits de mer ?

F. D. : Nous en consommons déjà très rarement...

T. B. : Pourquoi organiser une soirée moules-frites plutôt qu'un repas végétarien ?

F. D. : Il est déjà très difficile de faire bouger les gens, j'avais trouvé cette formule « moins pire ». Mais c'est prévu...

T. B. : Pourquoi ne pas mettre de bannière ou de lien sur votre site Internet vers un site d'information sur le végétarisme ?

F. D. : Il y en a sur la page d'accueil (manger autrement) et sur la page Liens (il faut cliquer sur la vache « végétarienne »).

T. B. : Aimerez-vous dire autre chose aux lecteurs de la revue Alliance Végétarienne ?

F. D. : Merci aux végétariens qui ne mangent pas d'animaux pour le respect de la VIE, contrairement à ceux qui ne le font que pour leur santé...

T. B. : Merci à vous de nous avoir accordé un peu de votre temps.

De nombreux articles sont parus dans les journaux au sujet de l'association : La Montagne du 30 septembre 2004, Centre-France du 8 novembre 2004 et l'excellent reportage du 13 octobre 2005 dans le n° 28 de La Semaine de l'Allier (tél. : 04 70 20 51 88 ou contact@semaineallier.fr).

Association Pénélope - domaine de la Condemine - 03210 Souvigny. Pour en savoir plus ou pour adhérer : www.association-penelope.org/.

